



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Montreuil, le 06/07/2021

MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME D'AIDE AUX INVESTISSEMENTS EN EXPLOITATIONS POUR LA REDUCTION DES INTRANTS

Une décision FranceAgriMer permettant l'extension de la liste des matériels éligibles au programme d'investissement en exploitation pour la réduction des intrants.

Ce dispositif du plan France Relance a pour but d'encourager les agriculteurs à s'équiper de matériels limitant l'usage d'intrants pour l'entretien de leurs cultures. Il s'agit pour les agriculteurs d'acquérir du matériel afin d'encourager la réduction (voire la substitution) ou l'amélioration de l'usage des intrants (produits phytosanitaires, effluents, fertilisants) et des dérivés de produits phytopharmaceutiques, par l'investissement technologique permettant de rendre l'agriculture française plus moderne et compétitive.

La présente décision a pour objet de compléter la liste du matériel initialement définie par la décision n°INTV-SANAEI 2020-68, permettant de réduire l'usage de produits phytosanitaires spécifiques aux DOM, en complément de la liste générale à laquelle il est déjà possible d'avoir accès. Ce dispositif spécifique sera doté de 10 M€ associé à un taux maximum de 75 %.

La date d'ouverture de l'appel à projet n'est pas encore connue et sera précisée ultérieurement sur le site internet de FranceAgrimer.

ODEADOM

Tél : 01 41 63 19 70
Mél : odeadom@odeadom.fr

12 rue Henri Rol-Tanguy
TSA 60006 – 93100 Montreuil